



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissements de Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne 26 septembre 2024 à 19h30 | Salle des Combles, Romanel-sur-Lausanne

Listes des personnes présentes

Autorités communales : Dagon Jennifer, Guignard Noseda Geneviève, Joly Rebecca, Schöni Nathalie, Vannay Nathan

Professionnels de l'école : Armand Jean-François, Corday Sylvain, Letourneau Emile, Oyon Laura, Schmutz Manon, Toscano Maïté

Parents: Alvez da Costa Alexandre, Bauvert Joanna, Crettol Wavre Séverine, Junod Karine

Sociétés civiles: Gonthier Véronique

Excusés : Berclaz Sébastien (autorités communales), Charlotte Serra (parents), Drapel Maryline (parents), Maspoli Katia (société civile)

Absents : Bucher Aurélie (société civile)

Invités : Clélia Argenziano (cheffe du service de l'enfance de Prilly), Sophie Loth (déléguée à la durabilité).

Ordre du jour

0. Visite du nouveau pavillon provisoire
1. Présentation de l'accueil des 7-8P par Mme Argenziano
2. Présentation de Sophie Loth, déléguée durabilité
3. Projets de construction en cours
4. ½ journées de congé
5. Assemblée de parents
6. Sondage horaire
7. Divers

Visite du nouveau pavillon

Etapas préliminaires

1 min de silence est tenue en mémoire de feu M. Lucien Avvenzino, membre du CEt.

Acceptation du PV du 12 juin 2024 moyennant les corrections indiquées.

La présidente fait un rappel du rôle du CEt : tous les membres du CEt sont sur un pied d'égalité, tous sont adultes responsables, bienveillants et réfléchissants. Le CEt n'est pas une instance qui peut prétendre à solutionner les problématiques, c'est une boîte à résonance : on y expose des faits ressentis collectivement. Il est laissé libre à chaque membre de se positionner sur l'importance du point relevé. Le cas échéant, les membres réfléchissent collectivement à une action qui convienne à tous, en toute connaissance de cause, dans le respect de la confidentialité (confidentialité de

stratégie politique, RH). Le CEt peut néanmoins agir et être un levier d'action : en cherchant de l'information, inviter un-e intervenant-e, transmettre un avis, une demande, une doléance par courrier, etc.

Présentation de Mme Clélia Argenziano, cheffe du Service de l'enfance de Prilly

Le service de l'enfance dirigé par Mme Argenziano offre des prestations pour les enfants de 4 mois à 12 ans, afin de soutenir les familles dans la conciliation de leur vie professionnelle et familiale. Le service propose un accueil collectif préscolaire (160 enfants, 88 places réparties sur trois structures), un accueil collectif parascolaire (265 enfants, 244 places dans cinq unités APEMS/UAPE) et un accueil familial de jour (179 enfants, 146 places encadrées par 32 accueillantes). L'ensemble du service repose sur une équipe de 92 collaborateurs, incluant éducateurs, animateurs, personnel administratif et accueillantes familiales.

Le service prend en charge les enfants de 7-8P qui vont à l'APEMS. A ne pas confondre avec le service jeunesse que dirigeait M. Avanzino et qui gère notamment l'after school, les activités offertes aux écoliers sur le temps de midi et le centre jeunesse. L'APEMS du vieux collège, ouvert il y a 1,5 ans, est adapté à l'âge des 7-8P qui le fréquentent : des jeux tels que baby foot, ping pong extérieur sont à leur disposition et des sorties sont planifiées (marché de Noël à Lausanne, escape room, etc.). Le service a mis en place un permis piéton pour se rendre seul à pied au Grand-Pré. Les enfants respectent les règles et le cas contraire, se dénoncent entre eux, ce qui implique le retrait du permis.

Le midi, l'APEMS est complet (36 places, contre 18 l'année passée), l'après-midi c'est la moitié qui y reste. Il n'est pas possible de s'y inscrire que le midi. La liste d'attente à l'APEMS favorise les enfants qui étaient déjà inscrits les années précédentes, pour des raisons de continuité. La grille tarifaire est fixée par l'AJENOL et est séparée des prestations du service jeunesse.

Le service de l'enfance propose aussi des prestations parascolaires : Via Escola, un service de soutien pour l'apprentissage du français offert aux familles allophones, payé en partie par le canton, ainsi que les devoirs surveillés (94 enfants inscrits). Le recrutement pour ces derniers n'est pas aisé et un projet de personne de référence est en cours, avec une sensibilisation aux approches pédagogiques. Les parents utilisent très souvent les devoirs surveillés comme moyen de garde.

Mme Nosedà, remplaçante aux devoirs surveillés, remonte en effet les difficultés de discipline et propose davantage de liens et de soutien avec un responsable.

Présentation de Mme Sophie Loth, déléguée à la durabilité

Le programme *Eco-Schools*, porté en Suisse par l'association *J'aime ma Planète*, met en avant une démarche éducative visant à promouvoir le développement durable dans les établissements scolaires. Reconnue par l'UNESCO et le PNUE, cette initiative internationale encourage les écoles à adopter des pratiques durables par le biais d'une méthodologie en sept étapes, incluant la création d'un éco-comité, la réalisation d'un diagnostic environnemental, la mise en place d'un plan d'action et la sensibilisation de la communauté scolaire. Les thèmes abordés en 2024-2025 comprennent l'alimentation durable, la biodiversité, la citoyenneté, la gestion des déchets, l'eau et

l'énergie. Le processus mène à l'obtention du label *Eco-Schools*, valable deux ans, qui symbolise l'engagement durable de l'établissement. L'accompagnement personnalisé proposé par l'association garantit un suivi méthodologique et pédagogique, favorisant une approche interdisciplinaire et inclusive pour inspirer des changements de comportement durables chez les jeunes.

Madame Loth recherche une personne pour rejoindre l'éco comité du projet eco-Coordonnées et email de Mme Loth : Sophie Loth, 076 463 24 47, [sophie.loth@edu-
vd.ch](mailto:sophie.loth@edu-
vd.ch)

Projets de construction en cours

Rebecca Joly annonce que les travaux de réfections du Grand pré débuteront l'été prochain. Il s'agit de l'enveloppe, des l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux aspects de protection contre les incendies. Les étapes du chantier seront présentées à la plénière de mai. L'Agrandissement et la rénovation de Mt Goulin commencera prochainement. Une surélévation et un agrandissement de la salle de gym sont prévus.

Jennifer Dagon annonce qu'un crédit d'étude pour le collège des Esserpys a été voté, et un comité de pilotage a été lancé. Quant au deuxième étage du pavillon temporaire, il doit être réalisé d'ici la rentrée prochaine.

Nathalie Schöni annonce que l'étude de faisabilité pour l'agrandissement de Jouxten-Mézery est terminée. De plus, les aménagements sportifs du collège doivent être rénovés. Ils font l'objet d'un projet plus large de loisirs et de sports intergénérationnel mené par la Commune de Jouxten-Mézery.

Attribution des ½ de congé

- 1) Le mercredi matin de l'ascension pour le primaire et le secondaire : soit le 28 mai 2025.
- 2) Le dernier vendredi 27 juin 2025 après-midi pour le primaire / et le dernier mercredi 25 juin 2025 au matin pour le secondaire.

Cela n'a pas d'impact sur les journées joker.

Assemblée de parents

Elle aura lieu en mars 2025 à L'aula de l'Union. L'idée est de faire intervenir une conférencière, Mme Jennifer Dayer Lugon, sur le harcèlement scolaire, pour présenter la méthode de préoccupation partagée (MPP).

Nathalie Schöni précise que tous les parents recevront un flyer avec une brochure couleur (fournie gratuitement par le canton) expliquant le CEt. Elle demande des nouvelles des autocollants sensés être collés sur les agendas.

Sondages horaires

Mme Tortelli et Mme Burkhalter ont mené une pétition sur les horaires pour commencer plus tard pour les 7-8P. Ils sont jugés inadaptés et obligeant les parents à payer des APEMS. Ils sont également inégaux avec les primaires, ce qui complique l'organisation familiale.

Nathalie Schöni précise qu'actuellement le Codir est en recherche active de mandataire. Elle demande la validation du COPIL créé antérieurement : Charlotte Serra, Joanna Bauvert, Sylvain Corday, Nathalie Schöni.

Divers

Il y a actuellement 3 vacances au quart associatif, un effort de réflexion pour combler ce manque est demandé chez tous les membres.

Un règlement des transports doit être validé prochainement.

Le site Internet est opérationnel, l'adresse des parents également.

Annexes

Présentation service e l'enfance

Présentation Echo-Schools

Service de l'enfance

...

Mission: offrir des prestations d'accueil pour les enfants de 4 mois à 12 ans (dans le cadre de la LAJE) et de 4 à 10 ans pour les prestations parascolaires (devoirs surveillés, réfectoire) permettant aux parents de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle

Prestations offertes:

- Accueil collectif pré- et parascolaire (CVE, UAPE, APEMS)
- Accueil familial de jour
- Accueil parascolaire (devoirs surveillés et réfectoire: 3P-6P)
- Projet d'intégration précoce: Via escola

Accueil collectif pré- et parascolaire et accueil familial de jour (Réseau AJENOL)

• • •

- **Accueil collectif préscolaire (4 mois - 4 ans) - 160 enfants accueillis, 88 places**
 - CVE Le Tilleul (24 places)
 - CVE Les Acacias (20 places)
 - CVE Les Sorbiers (44 places)
- **Accueil collectif parascolaire (4 - 12 ans) - 265 enfants accueillis, 244 places**
 - UAPE Le Tilleul (54 places)
 - APEMS Corminjoz (36 places)
 - APEMS Confrérie (54 places)
 - APEMS Jolimont (24 places)
 - APEMS Mont-Goulin (40 places)
 - APEMS Vieux-Collège (36 places)
- **Accueil familial de jour (4 mois - 12 ans) - 179 enfants accueillis, 146 places**
 - 32 accueillantes en milieu familial

Prestations parascolaires (3P-6P)

• • •

Devoirs surveillés:

- Lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h
- 94 enfants inscrits

Réfectoire scolaire La Fringale:

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 14h
- 24 places
- 26 enfants inscrits

Projet d'intégration précoce

• • •

Via escola :

Objectif: permettre aux enfants allophones qui vont commencer l'école de s'initier à la langue française et de se familiariser avec l'école en vue d'une meilleure intégration en classe.

- Durée: début mars à fin juin
- 1h30 les mercredis
- 2 groupes d'environ 10 à 15 enfants (matin et après-midi)
- Organisation en parallèle de cours de français pour les parents

Composition des équipes

• • •

Au total, 92 collaborateurs et collaboratrices répartis comme suit :

- 35 dans les APEMS/UAPE dont 5 responsables + 2 apprenti.e.s ASE
- 3 assistant.e.s administratif.ve.s
- 1 coordinatrice de l'accueil familial de jour
- 32 accueillantes en milieu familial
- 3 animatrices à la Fringale
- 12 responsables de devoirs
- 6 animatrices pour le projet via escola





PROGRAMME ECO-SCHOOLS

Schweiz · Suisse · Svizzera

Qui sommes nous?

- Créée en 2006, J'aime ma Planète est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique
- Basée à Genève (2006) et à Vevey (2017), ainsi qu'en Suisse alémanique à Zurich (2019)
- Partenaire pédagogique de la fondation GoodPlanet et représentant officiel de la fondation FEE pour la Suisse

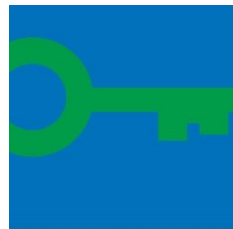
Nos principales activités:

- Animations en classe, ateliers et des sorties sur le terrain pour les classes du primaire
- Expositions pédagogiques pour le milieu scolaire et le grand public
- Programme Eco-Schools
- Le programme Jeunes Reporters pour l'Environnement



Foundation for Environmental Education (FEE)

Depuis novembre 2015, JMP représente en Suisse la **Foundation for Environmental Education (FEE)**. Dans ce cadre, elle développe le programme Eco-Schools et Jeunes Reporters pour l'Environnement.



Green Key



Eco-Schools



**Young Reporters
for the environment**



**LEARNING
ABOUT
FORESTS**



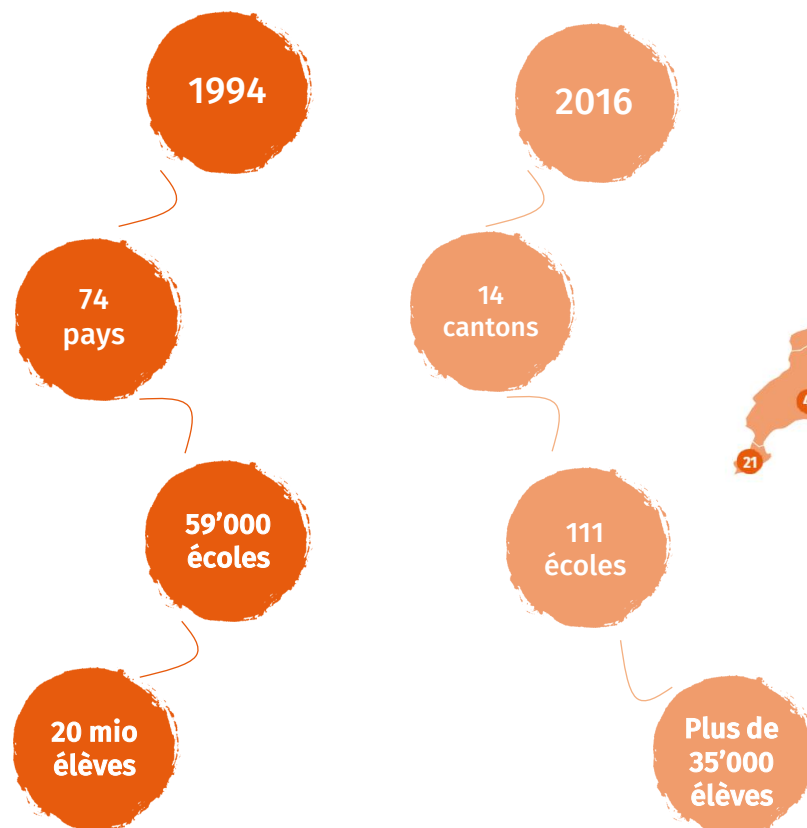
United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Le programme Eco-Schools

- Le plus grand programme international d'éducation au développement durable (EDD) qui permet aux établissements scolaires de développer leurs **pratiques en matière d'EDD** et de s'engager vers un **fonctionnement plus durable**.
- Reconnu par l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

A l'échelle mondiale



En Suisse



Objectifs du programme

1. Promouvoir un **apprentissage** à partir des **situations réelles**, y compris en nature pour favoriser la mise en œuvre concrète du **développement durable** sur le terrain.
2. **Encourager les jeunes** à jouer un **rôle moteur** dans la **société** et son développement
3. Proposer une **démarche inclusive** qui fédère toute la **communauté scolaire** autour d'un **projet commun**
4. **Réduire l'empreinte écologique** de l'établissement scolaire

Mais également:

- **Valoriser le travail** formidable accompli par des enseignants, des élèves et des directions motivés
- **Structurer** la démarche de développement durable
- Se poser de bonnes questions liées à la **gestion environnementale** de l'école

Et surtout...**inspirer des changements de comportement** afin que les jeunes soient capables de prendre leur part de responsabilité pour l'avenir de la planète.



Eco-Schools en Suisse

Les piliers du programme

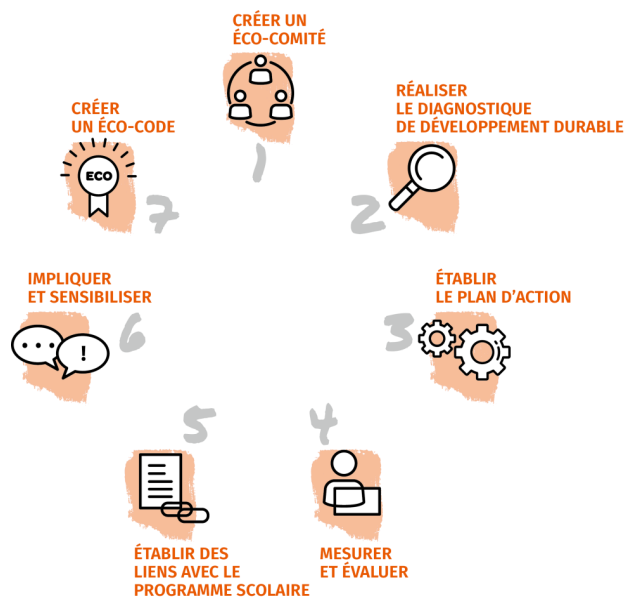
Thèmes



THE GLOBAL GOALS
For Sustainable Development



La méthodologie en 7 étapes



Processus de labellisation



Eco-Schools en Suisse

1. Thèmes

- 2024-25 : 6 thèmes proposés aux écoles
- Les thèmes sont liés au à la fois aux programmes scolaires et aux Objectifs de Développement Durable
- De nouveaux thèmes sont régulièrement développés par JMP
- Les écoles travaillent sur un thème par cycle de projet



**Alimentation
durable**



Biodiversité



Citoyenneté



Déchets



Eau



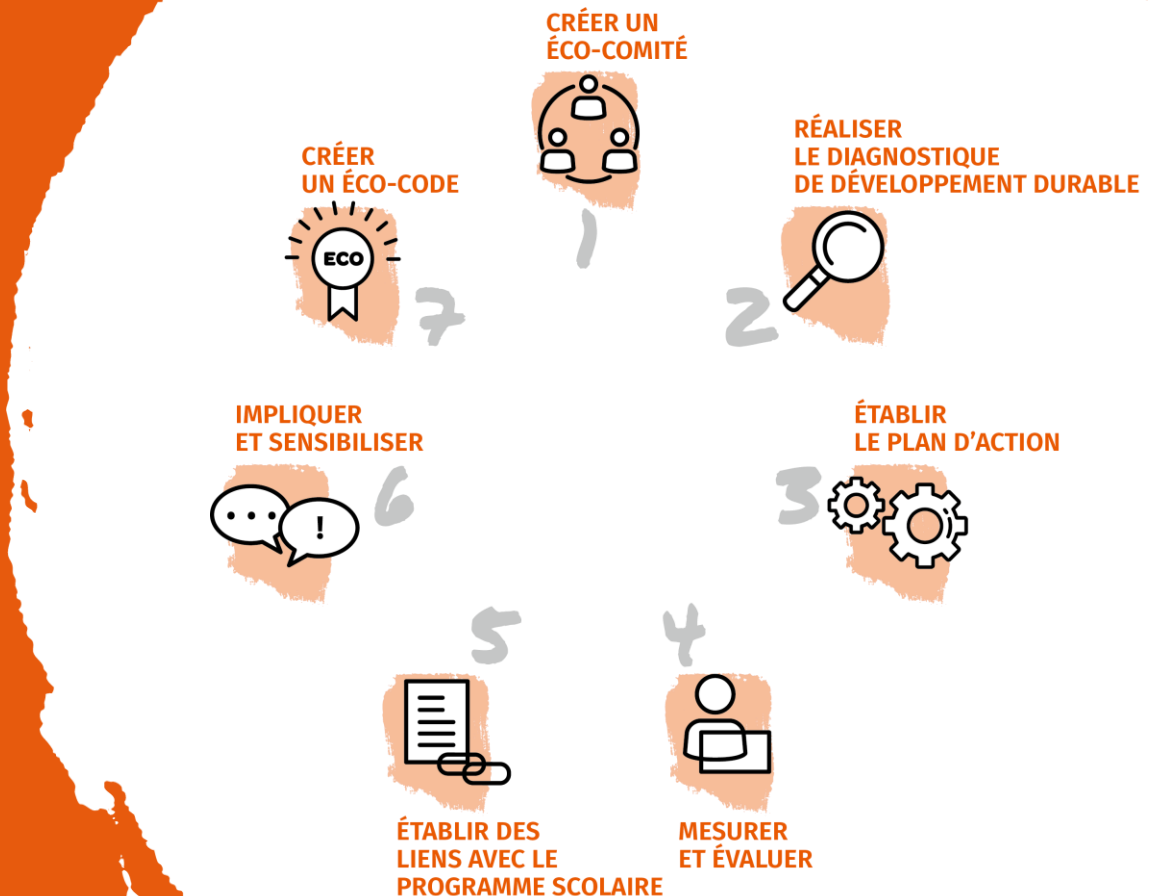
Energie



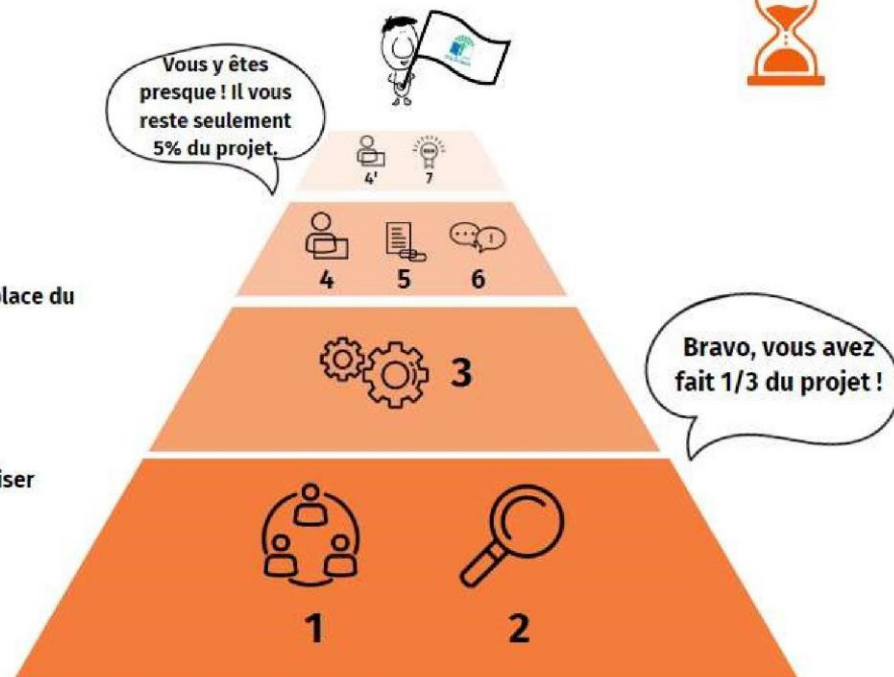
Eco-Schools en Suisse

2. Méthodologie en 7 étapes

- L'école a entre un et deux ans pour mettre en place les 7 étapes de la méthodologie Eco-Schools
- Accompagnement effectué par JMP



Les étapes Eco-Schools



Informations sur les étapes:

- Certaines étapes sont plus rapidement réalisées que d'autres
- Les étapes 1 et 2 sont celles qui prennent le plus de temps
- Les étapes 4, 5, 6, sont réalisées en même temps que le plan d'action se met en place
- Un bilan final est réalisé en fin de projet (étape 4')
- La labellisation Eco-Schools avec la remise du drapeau vert est la cerise sur le gâteau!

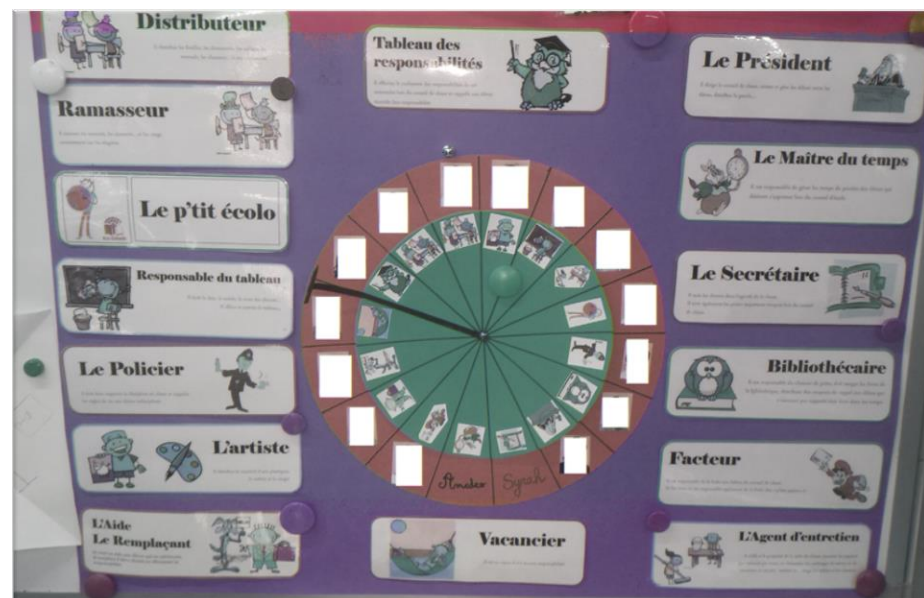


Etape 1: Créer un éco-comité

Mettre en place une dynamique participative (l'éco-comité) qui comprend les élèves, les membres de la direction, les enseignants, le personnel de l'établissement, les parents d'élèves, etc.

L'éco-comité:

- est garant d'un bon déroulement du programme et de chacune des étapes de la méthodologie
- peut prendre différentes formes
- se réunit régulièrement - au moins 3 fois dans l'année
- est responsable de la communication sur le projet Eco-Schools au sein de l'établissement scolaire



Objectif

impliquer au maximum les élèves (les élèves ont leur mot à dire et participent activement au sein de l'éco-comité)



Etape 2: Réaliser le diagnostic de développement durable

Faire un état des lieux = connaître la situation initiale de l'établissement en matière de développement durable.

Le diagnostic:

- est réalisé en lien avec la thématique choisie
- est fait à l'aide d'une grille qui englobe plusieurs aspects de la thématique concernée
- est conduit collectivement (Eco-Schools est un projet d'école et n'est en aucun cas l'affaire d'une seule personne)
- constitue un point de départ. Bien mené, il ouvre des pistes de réflexion, permet d'identifier les axes de travail et les priorités. Il sert également à préparer le plan d'action

Objectif

impliquer au maximum les élèves (ils participent activement à la conduite du diagnostic)



Etape 3: Etablir le plan d'action

En s'appuyant sur le diagnostic, formuler une série d'objectifs et d'actions concrètes, programmés dans le temps

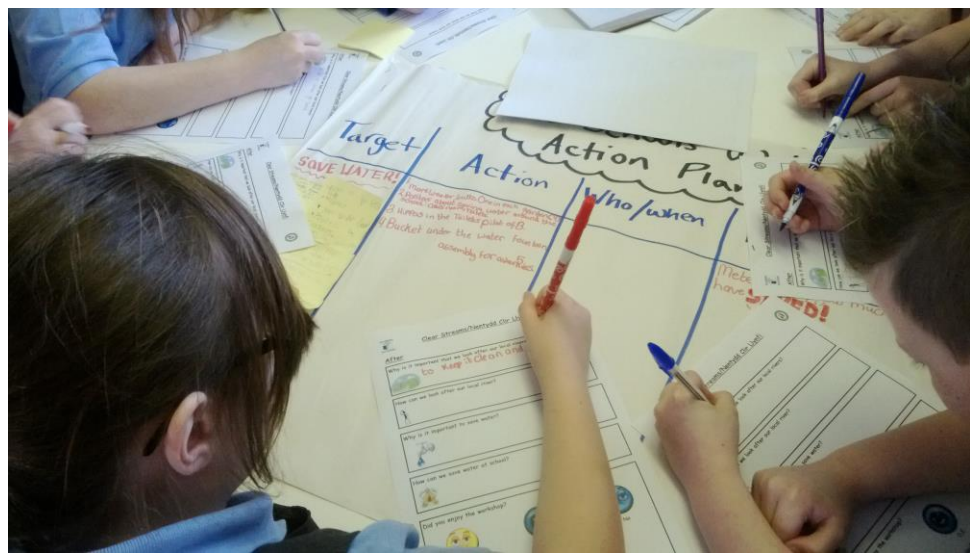
Plan d'action:

- est articulé autour du thème choisi
- doit répondre aux questions Quoi, Comment, Qui et Quand
- est censé être construit de manière SMART (actions réalisables et réalistes)
- doit trouver l'équilibre entre des actions de fond et des actions de communication
- doit être lié aux indicateurs (décider comment le progrès sera mesuré)

Objectif

impliquer le plus grand nombre d'élèves pour la mise en œuvre du plan d'action

Constat initial Quel est le «problème»?	Objectifs Que veut-on accomplir?	Actions prévues Comment veut-on accomplir nos objectifs?	Échéances Quand veut-on mettre en œuvre nos actions?	Personne ou groupe responsable Qui est responsable?	Indicateurs Comment sait-on que les objectifs sont atteints?
Les déchets ne sont pas bien triés au sein de l'école	1. Améliorer le tri des déchets au sein de l'école	1.1 Installation des bacs de tri sélectif dans les classes	Décembre	Le personnel technique	Quantité de déchets triés en kg (p.ex. PET, papier, déchets courants, etc.) (pesée mensuelle) Qualité du tri des déchets dans les nouveaux bacs (contrôle mensuel: «bon», «suffisant», «déficient»)
La communauté scolaire ne connaît pas les pictogrammes liés au tri sélectif	2. Améliorer les connaissances en matière de tri des déchets	2.1 Animations sur le tri des déchets pour toutes les classes par un animateur externe	Janvier	L'éco-comité	Pourcentage de la communauté scolaire qui sait comment trier les déchets
		2.2 Création de posters de sensibilisation	Janvier	Classes de 6 ^e	Pourcentage de la communauté scolaire qui trie les déchets (Sondage avant/après)
		2.3 Visite d'une déchetterie pour les élèves de 7 ^e et 8 ^e	Mai	Coordinateur-trice Eco-Schools	Nombre d'élèves participant à la visite



Etape 4: Mesurer et évaluer

Afin de pouvoir progresser, faire le suivi et évaluer l'impact des actions entreprises,

Le suivi et l'évaluation:

- sont sous la coordination de l'éco-comité
- commencent avant la mise en œuvre des actions
- permettent de connaître la portée réelle des actions, mais également de les réorienter en cours d'année si nécessaire
- sont entrepris à l'aide des indicateurs – mesures quantitatives et qualitatives (économies d'énergie, nombre d'élèves bénéficiant du tutorat, volume de déchets recyclés, etc.)
- sont également un outil de communication pour tenir la communauté scolaire informée de l'évaluation de projet

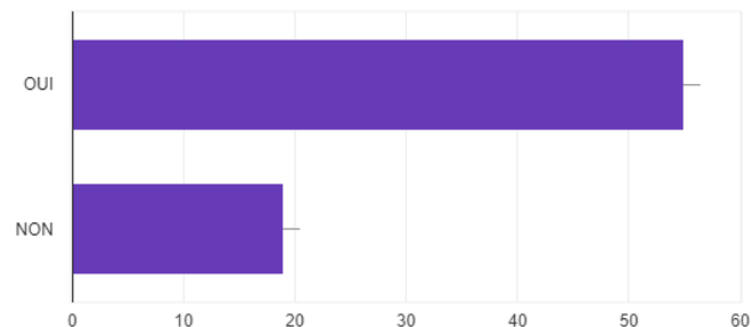
Objectif

impliquer le plus grand nombre d'élèves pour le suivi des actions



Pensez-vous que le tri du Papier/PET/Autres est bien effectué au Lycée ?

74 réponses



Etape 5: Etablir des liens avec le programme scolaire

Intégrer et mettre à profit chaque étape du projet Eco-Schools dans les cours, les activités et les sorties de l'école. L'EDD ne peut se vivre sans «éduquer».

Etablir des liens avec le programme scolaire c'est:

- rendre le projet Eco-Schools vivant tout au long de l'année et favoriser l'implication des élèves et des enseignants
- favoriser une pédagogie à la fois transversale et interdisciplinaire, par exemple, en utilisant les données d'évaluation dans les cours
- rendre les enseignements plus concrets (real-life learning)
- aussi proposer des formations «développement durable» pour les enseignants, le personnel etc.

Objectif

impliquer le plus grand nombre d'enseignants dans le programme Eco-Schools



Etape 6: Impliquer et sensibiliser

Impliquer l'établissement tout entier et faire rayonner le projet Eco-Schools au-delà de ses murs.

Impliquer et sensibiliser c'est:

- communiquer sur les actions au sein de l'établissement scolaire (site internet, réseaux sociaux, tableau d'école)
- s'ouvrir vers l'extérieur et partager les succès d'Eco-Schools avec les partenaires locaux
- organiser une journée d'action liée à Eco-Schools
- participer aux Global Action Days d'Eco-Schools International

Objectif

travailler ensemble, car Eco-Schools est un projet d'école et n'est en aucun cas l'affaire d'une seule personne



Etape 7: Créer un Eco-Code

Matérialiser les prises de conscience, rassembler et donner de la visibilité à Eco-Schools

Un Eco-code:

- montre de façon créative l'engagement et le travail de l'établissement scolaire
- peut prendre plusieurs formes (logo, charte, poster, poème, acrostiche, chanson, œuvre d'art, etc.)
- est réalisé en lien avec le thème choisi
- est affiché sur le panneau Eco-Schools de l'établissement scolaire

Objectif

impliquer le plus grand nombre d'élèves dans la réalisation de l'éco-code



Eco-Schools en Suisse

3. Le label Eco-Schools



Eco-Schools en Suisse

3. Le label Eco-Schools

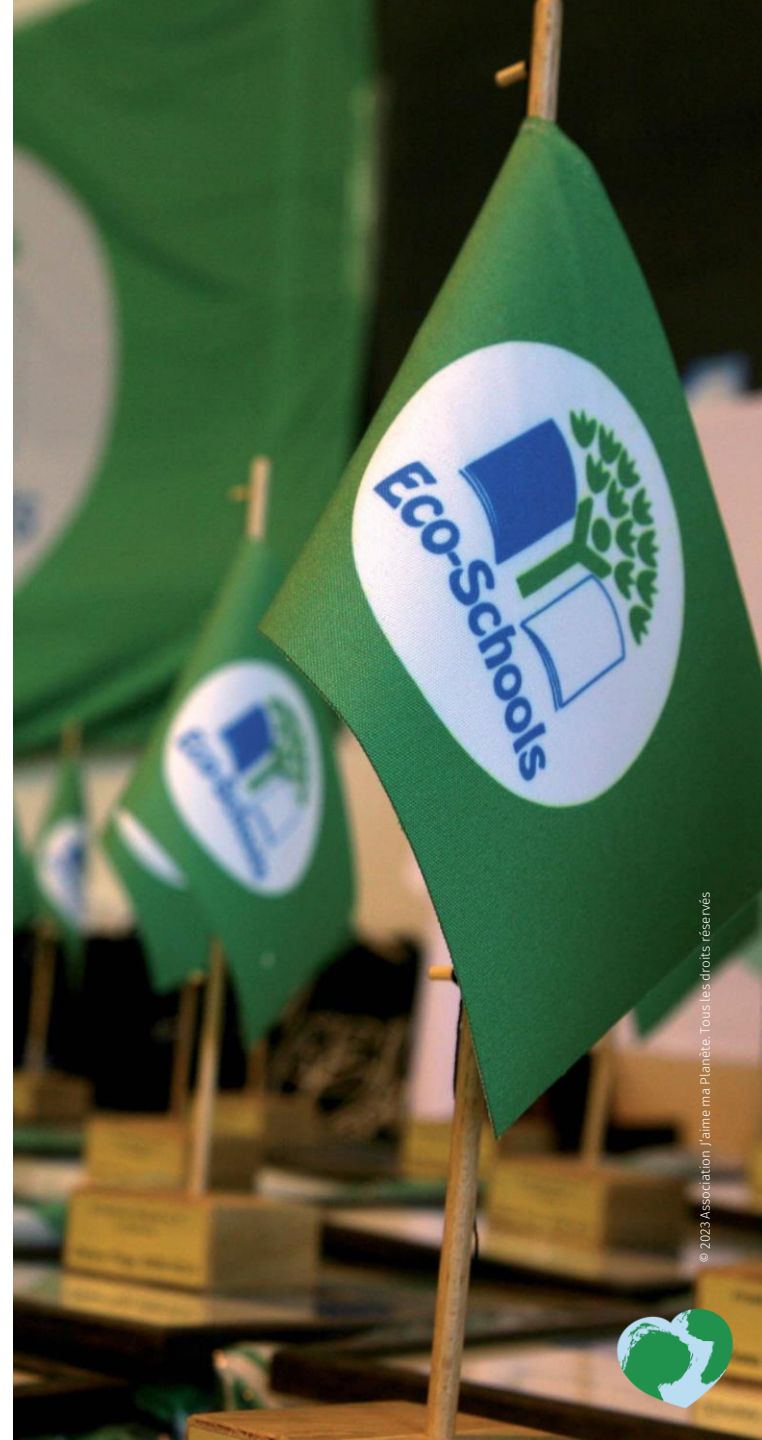
Le label, valable deux ans, n'est pas un aboutissement en soi, c'est un point de départ symbolisant l'engagement de l'établissement scolaire dans le développement durable

La philosophie derrière le label:

- valoriser la volonté d'évoluer vers plus de durabilité
- apporter de la visibilité et de la légitimité au projet
- offrir de la reconnaissance aux personnes impliquées

Critères:

- la participation au programme depuis au moins un an
- la mise en œuvre complète de la méthodologie Eco-Schools
- la cohérence et la pertinence du plan d'action au regard de la situation du départ
- la transversalité des actions établies et les résultats de celles-ci
- la participation des élèves à chacune des étapes
- l'implication de l'établissement scolaire entier

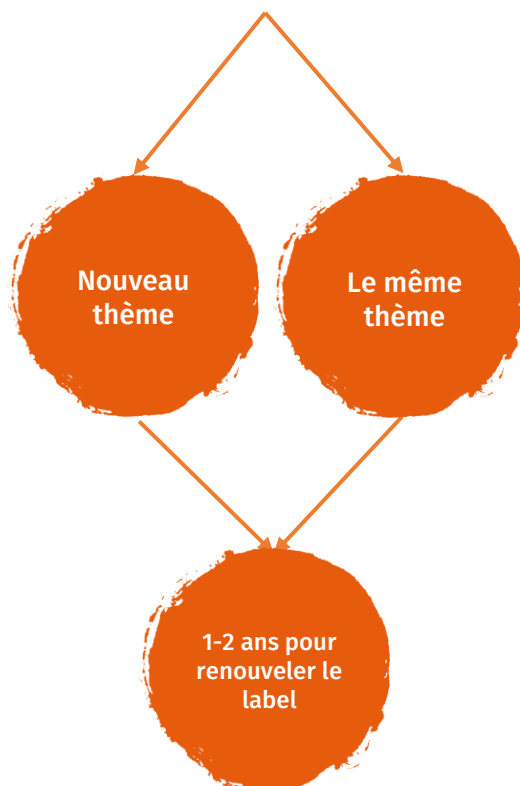


Eco-Schools en Suisse

3. Le label Eco-Schools

- Validité: **2 ans**

L'école continue



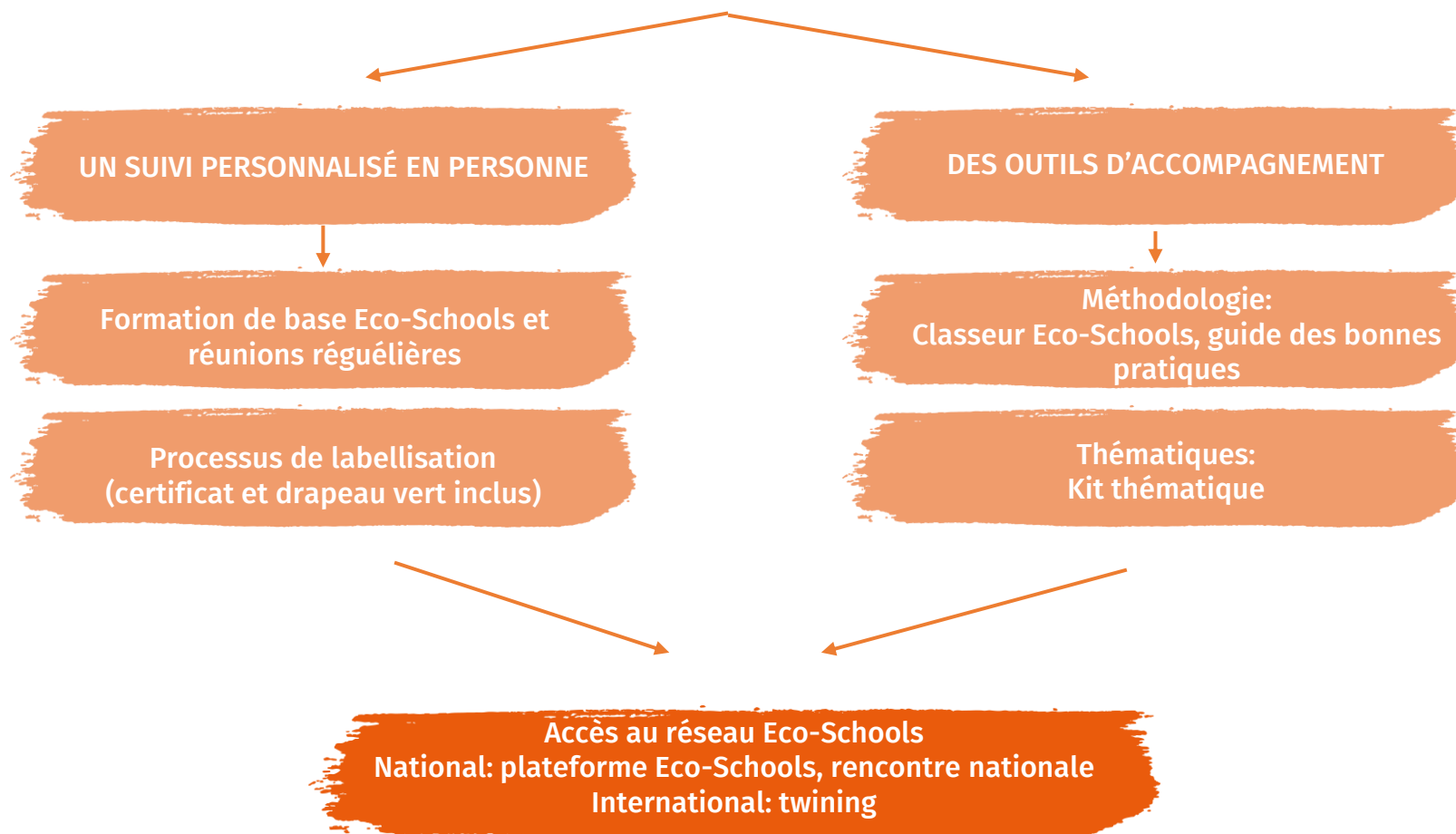
L'école quitte le réseau



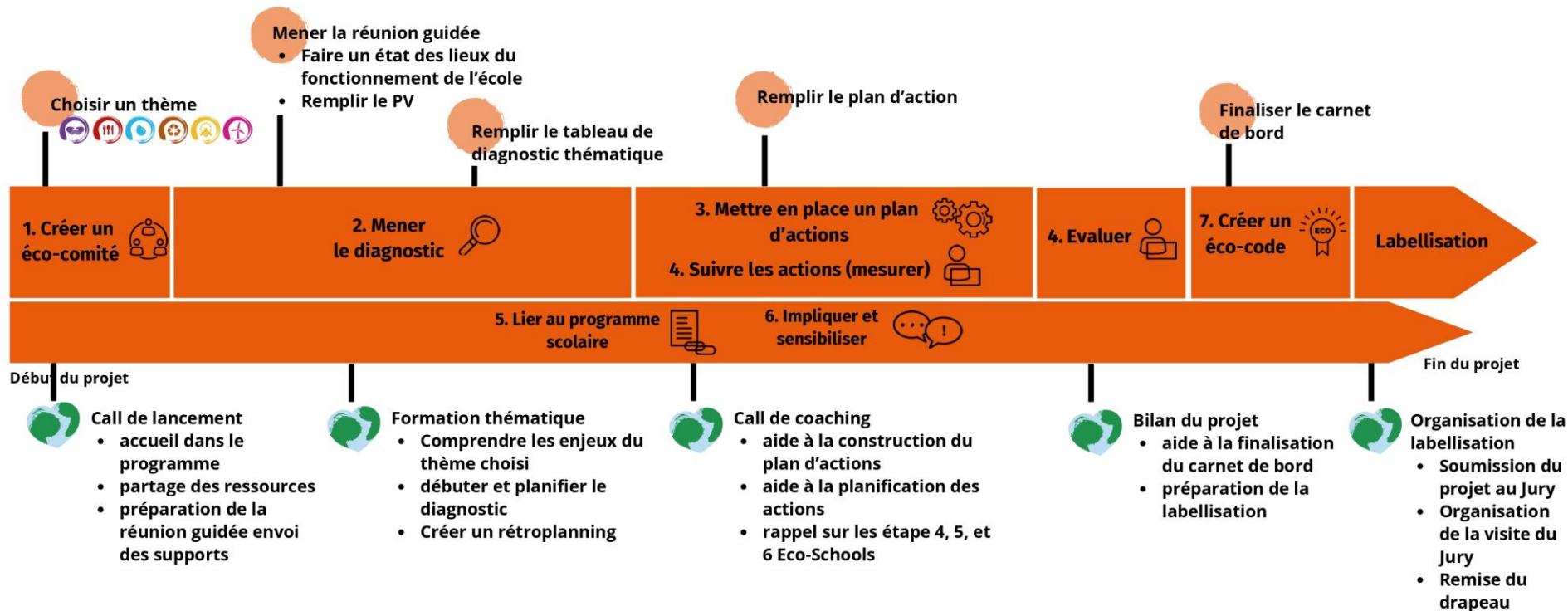
L'accompagnement et les outils Eco-Schools

Vue d'ensemble

Suivi des écoles proposé par JMP



Mise en place du programme Eco-Schools - Suivi J'aime ma Planète (JMP)



Durant toute la durée du projet:



- Envoi des supports de réunion et des outils
- Mise en réseau avec d'autres écoles
- Soutien et conseils thématiques et méthodologiques en présentiel, par mail et par téléphone



- Remplissage du carnet de bord
- Facultatif: participation aux activités proposées par JMP et la FEE (réunions nationale, concours, défis, etc.)

Légende



Aide apportée par JMP



A faire et remplir par l'école

L'accompagnement personnalisé – bien plus encore

Réunion guidée de l'éco-comité

- compréhension générale d'Eco-Schools
- réflexion sur les rôles au sein de l'éco-comité
- réflexion sur le fonctionnement de l'école est initiée

Mise en place du Plan d'action

- discussion des objectifs du plan d'action et (re)formulés avec le référent ou la référente JMP
- permettre une bonne compréhension des étapes 4, 5 et 6 de la méthodologie.



Bilan final du projet

- permettre de clarifier les derniers points pratiques et organisationnels concernant la labellisation.
- organiser et fixer les dates pour la visite du Jury (facultative) et la remise du drapeau.



L'accompagnement personnalisé – Labellisation

Le processus de labellisation

- L'organisation du processus de labellisation et de la visite du Jury
- Un drapeau vert international, une plaquette et un fanion du thème travaillé
- Un certificat de participation personnel pour les membres de l'éco-comité

Et selon les besoins...

- de l'aide à la préparation du **diagnostic**
- de l'aide pour la construction du **plan d'action**
- de l'aide pour remplir le **carnet de bord** tout au long du projet



Les outils Eco-Schools – le classeur

- un mode d'emploi détaillé pour la mise en place des **7 étapes**
- une description précise des **thèmes** proposés par Eco-Schools Suisse
- un mode d'emploi pour la procédure de **labellisation**
- des **idées d'actions** pour chacun des thèmes
- des **outils méthodologiques et**

pédagogiques conçus pour différentes tranches

d'âges et qui facilitent la mise en place du projet

- des idées de liens entre **actions Eco-Schools** et programme scolaire



Les outils Eco-Schools – la plateforme Eco-Schools

- Aperçu des diverses étapes de l'accompagnement par J'aime ma Planète
- Accéder à une **base de données d'outils** thématiques et méthodologiques facilitant la mise en place des 7 étapes
Accéder à une base de **ressources pédagogiques** en lien avec les thèmes proposés
- **Echanger avec d'autres établissements scolaires** via l'espace de discussion Teams (exemples projets, bonnes pratiques, idées de séquences pédagogiques etc)
- **Espace privatisé dédié à l'école**, permettant de suivre le carnet de bord et l'ensemble des actions menées



Plateforme Eco-Schools



Accueil

Accompagnement par JMP ▾

Thèmes ▾

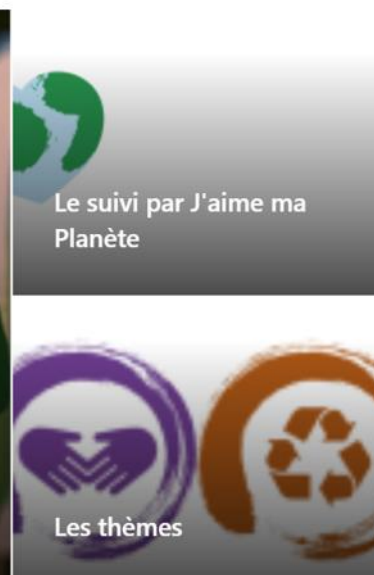
Méthodologie en 7 étapes ▾

Labellisation

Outils ▾

FAQ

Espace partagé



Le suivi des écoles – Le réseau Eco-Schools national et international

Accès au réseau national Eco-Schools

- via des rencontres de partage d'expériences et de connaissances avec les autres écoles membres du réseau (rencontre nationale annuelle)
- via un espace de conversation sur la plateforme Eco-Schools

Accès au réseau international Eco-Schools

- Possibilité de participer aux projets internationaux tel que « Eco-Schools E-Twinning project » (après la première labélisation)
- Via une base de données partagée sur la plateforme Eco-Schools



**Nous vous remercions
de votre attention! 😊**

